



FEED THE FUTURE

The U.S. Government's Global Hunger & Food Security Initiative

GOUVERNANCE DE L'EAU DANS LES ZONES PASTORALES D'AFRIQUE



Résumé

Cette note sur l'eau dans les zones arides d'Afrique explore l'importance cruciale de la gouvernance de l'eau, non seulement pour l'accès à l'eau et l'entretien des infrastructures hydrauliques, mais aussi pour la gouvernance et l'utilisation plus larges des pâturages environnants. Elle montre pourquoi une gouvernance efficace de l'eau est essentielle pour la pérennité des systèmes pastoraux, la paix et la gestion du risque de surpâturage et de dégradation des terres. Elle fournit des études de cas sur les bonnes et les mauvaises pratiques issues des interventions dans les zones arides et donne un résumé des recommandations pour le développement des ressources en eau dans ces milieux.

Gouvernance de l'eau

La gouvernance de l'eau est un terme générique qui fait référence aux systèmes et cadres politiques, sociaux, économiques et administratifs mis en place à tous les niveaux de la société et du gouvernement pour



Gerald J. and Dorothy R. Friedman
School of Nutrition Science and Policy
FEINSTEIN INTERNATIONAL CENTER



La sécurité en eau a été définie comme « la capacité d'une population à garantir un accès durable à des quantités suffisantes d'eau d'une qualité acceptable pour soutenir les moyens de subsistance, le bien-être humain et le développement socioéconomique, pour assurer la protection contre la pollution d'origine hydrique et les catastrophes liées à l'eau, et pour préserver les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique ». ONU-Eau, 2013

développer et gérer les ressources en eau.¹ La bonne gouvernance de l'eau vise à garantir à tous les citoyens la sécurité en eau, c'est-à-dire que chacun dispose d'un accès équitable, fiable et durable à l'eau pour ses moyens de subsistance, son bien-être humain et son développement socioéconomique, dans un environnement de paix et de sécurité politique².

Malgré cette appréciation de la sécurité en eau au niveau international, il n'est que trop fréquent que le développement de l'eau soit perçu et mis en œuvre d'une manière sectorielle étroite, en mettant un accent

technique sur une offre qui se concentre sur l'élargissement et le développement des infrastructures physiques³. Les objectifs sectoriels sont généralement formulés en termes d'augmentation de la proportion de ménages ayant accès à l'eau potable (et à l'assainissement) à des fins domestiques ou de réduction de la distance moyenne à parcourir pour accéder à l'eau.

Dans les zones arides en particulier, cette façon de concevoir le développement de l'eau est dangereusement limitée. De fait, elle empêche les communautés d'atteindre la sécurité en eau, au sens large. En effet, cette vision réductionniste ne tient pas compte des interactions complexes entre les pasteurs et leur environnement, de la nature fondamentalement politique de l'eau et de l'importance de l'eau pour les usages productifs et domestiques. L'accent mis sur le matériel technique ignore la composante « opérationnelle » essentielle de l'interaction humaine : les institutions et les relations sociales qui, ensemble, établissent les règles d'accès et d'utilisation de l'eau, les relations de pouvoir inégales entre les personnes impliquées dans la gouvernance à divers titres, et la manière dont les utilisateurs se coordonnent et coopèrent lors de l'utilisation de l'eau - ou se font concurrence et finissent par entrer en conflit⁴.

Jusqu'à une date relativement récente, les systèmes pastoraux et les milieux arides étaient peu étudiés et peu théorisés par les disciplines scientifiques occidentales, qui utilisaient les milieux tempérés comme critère de comparaison et recommandaient la modernisation par l'adoption de systèmes de production à forte intensité de capital adaptés aux conditions socioécologiques des pays développés⁵. Cet héritage persiste encore aujourd'hui dans les cercles politiques, où les discours présentent fréquemment le pastoralisme comme « archaïque », « improductif » et « nuisible à l'environnement » ou, dans des versions plus récentes, comme particulièrement « vulnérable au changement climatique⁶ ». Mais pour apprécier la gouvernance de l'eau d'un point de vue systémique plus large, et pour évaluer le rôle fondamental de l'eau dans l'agriculture des zones arides et la gestion durable des pâturages, nous avons besoin de comprendre dans ses moindres détails la logique de production des systèmes de subsistance pastoraux nomades. Or, un nouveau consensus scientifique est né, qui considère le pastoralisme comme un système de production spécialisé, particulièrement bien adapté aux pâturages des zones arides⁷.

1 Batchelor, 2007 ; ONU-Eau, 2013.

2 Rogers et Hall, 2003.

3 Nassef et Belayhun, 2013.

4 Gomes, 2006.

5 Kratli, 2015.

6 Campbell, 2021.

7 FAO, 2021.

Le pastoralisme et les zones arides

Le pastoralisme est un système de production fondé sur l'élevage extensif qui a évolué pour tirer parti des possibilités spécifiques offertes par les zones arides⁸. Alors que les classifications scientifiques écologiques des zones arides ont tendance à se concentrer sur le niveau moyen des précipitations, du point de vue du producteur, la principale caractéristique de ces environnements est l'imprévisibilité, et donc l'incertitude, associées à la disponibilité des ressources clés. Dans les parcours où opèrent les pasteurs, la disponibilité de pâturages et de ressources en eau varie considérablement dans l'espace, l'échelle et le temps : l'emplacement des pâturages nutritifs et de l'eau ainsi que l'époque où ils sont disponibles peuvent varier considérablement d'une année à l'autre. Les éleveurs transforment cette variabilité en un atout productif grâce à une série de stratégies de production différentes, y compris l'adaptation la plus importante et la plus visible : la mobilité du bétail. En gardant leur bétail mobile, ils peuvent continuellement déplacer leur centre de production pour correspondre à l'emplacement exact des pâturages et du fourrage les plus nutritifs⁹.

Les pasteurs et leurs animaux suivent des itinéraires planifiés à travers le paysage qui maximisent la disponibilité des ressources qu'ils rencontrent et leur permettent d'accéder aux marchés tout en évitant les maladies et les conflits. Le modèle précis de mobilité est adapté aux spécificités de l'écologie et du climat de la région, et les pasteurs peuvent aussi bien opérer sur des échelles géographiques relativement modestes que sur de vastes étendues, en fonction du contexte¹⁰. Par exemple, dans la région du Sahel, en Afrique de l'Ouest, certains éleveurs entreprennent des migrations saisonnières sur de longues distances, couvrant des centaines de kilomètres du sud au nord puis du nord au sud, en suivant l'apparition et la durée des pluies de mousson d'Afrique de l'Ouest¹¹. En revanche, en Afrique de l'Est, les schémas de mobilité du bétail concernent généralement de plus courtes distances, avec des zones spécifiques réservées au pâturage pendant la saison sèche, lorsque l'eau de surface est très rare, voire inexistante.

Les recherches les plus récentes montrent que les pasteurs sont experts dans l'exploitation des conditions variables des zones arides et que, contrairement aux discours populaires, le pastoralisme fonctionnel est peut-être *la* forme de production agricole la plus résiliente et la plus durable possible dans les parcours.¹²

L'eau dans les systèmes de subsistance des éleveurs

Les systèmes coutumiers de gouvernance de l'eau dans les systèmes pastoraux fonctionnels sont adaptés aux moyens de subsistance mobiles et les soutiennent¹³. Avec les pâturages et le fourrage, l'eau est un intrant clé des systèmes de production pastoraux. Mais l'eau n'est pas qu'un simple produit de consommation ; elle est aussi la pierre angulaire de la gouvernance des ressources pastorales communes dans le paysage.

Les pâturages et le fourrage, quelles que soient leur qualité et leur abondance, ne sont en fait d'aucune utilité si le bétail ne bénéficie pas d'un accès facile à l'eau. C'est pourquoi, en particulier pendant la saison sèche, les points d'eau peuvent être utilisés pour réguler l'accès aux pâturages dans les zones environnantes. Un réseau de points d'eau est comparable à un ensemble de vannes connectées qui peuvent être ouvertes ou fermées afin de contrôler le « flux » du bétail en migration dans le paysage – à la fois le nombre de bêtes concernées, mais aussi la vitesse à laquelle elles traversent le terrain. La régulation et le rationnement de l'approvisionnement en eau pour le bétail permettent non seulement à une communauté d'adapter le nombre de bêtes aux pâturages et au

8 Kratli, 2019 ; FAO 2016, 2021.

9 Kratli, 2015, 2019.

10 Niamir-Fuller et Turner, 1999 ; Turner et Schlect, 2019.

11 Turner, 2011.

12 Kratli et al., 2022.

13 Nassef et Belayhun, 2012.

fourrage disponibles dans la région à tout moment, mais ils sont également essentiels pour gérer le calendrier des migrations du bétail et pour protéger les zones de pâturage spécifiques en fonction des saisons¹⁴. Dans les communautés pastorales, ce rôle incombe souvent aux institutions de gouvernance informelles et imbriquées (telles que les conseils des anciens, les clans, les sections territoriales ou les groupes ethniques).

Mais si les points d'eau des systèmes pastoraux nomades fonctionnels font généralement partie d'un réseau réglementé, cela ne signifie pas qu'ils ne profitent qu'à un nombre limité de personnes vivant à proximité. En réponse à la nature variable des ressources dans les zones arides – où l'emplacement précis de l'eau ou des pâturages ne peut jamais être prédit avec certitude – les systèmes de gouvernance pour les pasteurs mobiles donnent généralement la priorité à des droits d'accès à l'eau flexibles et négociables, fondés sur une culture commune de réciprocité et d'entraide¹⁵. Cela permet aux groupes d'éleveurs mobiles de faire valoir leurs droits d'utilisation des ressources même lorsqu'ils sont loin de chez eux, en faisant appel à des normes socioculturelles partagées, à des affiliations claniques et à des liens soigneusement cultivés d'obligation réciproque, tout en s'appuyant sur le capital social¹⁶. Les systèmes de gouvernance des ressources de ce type (connus sous le nom de « régimes de propriété commune ») sont une composante essentielle des systèmes pastoraux nomades fonctionnels, car ils encouragent et facilitent la mobilité adaptative et stratégique du bétail en réponse à des conditions socioéconomiques en constante mutation sur le terrain. Ils sont très différents d'un système fondé sur des droits de propriété privée capitalistes, qui crée et défend des droits d'accès exclusifs pour des individus, des groupes ou des sociétés désignés. L'exclusion engendre des obstacles et bloque la circulation du bétail et des personnes dans le système pastoral.

Des schémas de développement non durables

D'un point de vue historique, le développement des infrastructures hydrauliques dans les zones arides n'a pas pris en compte la dynamique des systèmes de production pastoraux et les besoins spécifiques de l'élevage mobile¹⁷. Au lieu de cela, le développement des infrastructures hydrauliques dans les zones arides a souvent suivi le modèle de gouvernance développé pour l'approvisionnement en eau domestique des communautés sédentaires¹⁸. Cela s'explique par le fait que les gouvernements et les praticiens du développement ont toujours mal compris la nature des écosystèmes des zones arides et sous-estimé les stratégies de production utilisées par les pasteurs pour les exploiter. Bien que certaines politiques nationales et internationales soient devenues plus éclairées avec le temps (pour preuve, le *Cadre stratégique de l'Union africaine pour le pastoralisme en Afrique*), des préjugés et des malentendus profondément ancrés subsistent parmi les fonctionnaires et les praticiens du développement qui travaillent dans les zones arides.

Depuis l'époque coloniale et jusqu'à une période relativement récente, les praticiens du développement s'accordaient pour considérer le pastoralisme comme un système de subsistance archaïque, improductif et fondamentalement irrationnel qui devait être remplacé par des méthodes de production animale plus modernes et plus scientifiques. La théorie voulait que les parcours pastoraux soient des espaces en libre accès et non gouvernés où le sureffectif des animaux était inévitable, entraînant un surpâturage non durable et une dégradation sévère, voire irréversible, de l'environnement¹⁹. En conséquence, les approches orthodoxes du développement pastoral soutiennent que les éleveurs devraient être installés de manière permanente dans des lieux fixes où peuvent leur être procurés des services modernes et où des moyens de subsistance plus productifs (par exemple, l'élevage en ranch ou l'agriculture irriguée) peuvent être encouragés. Loin de favoriser

14 Kratli et al., 2014 ; Nassef et Belayhun, 2012.

15 FAO, 2016.

16 Turner, 2011.

17 Gomes, 2006 ; Mtisi et Nicol, 2013 ; Nassef et Belayhun, 2012 ; Mahadi Salah et al. 2014

18 Nassef et Belayhun, 2012.

19 Hardin, 1968.

la mobilité du bétail, la construction de nouvelles infrastructures hydrauliques est un outil qui promeut la sédentarisation et la transformation sociale et ainsi l'abandon du pastoralisme.

Aujourd'hui, le développement de l'eau dans les zones arides est principalement motivé par la nécessité d'atteindre des objectifs nationaux ambitieux en matière d'approvisionnement en eau à usage domestique, en suivant des modèles conçus pour des communautés sédentaires pratiquant l'agriculture. Dans le cadre de l'Objectif 6 de développement durable (« Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés de façon durable »), les programmes WASH bien dotés en ressources se concentrent sur l'amélioration de la santé et du bien-être en fournissant des services domestiques d'eau et d'assainissement et en favorisant l'hygiène.

Il s'agit d'objectifs importants, mais dans le contexte des zones arides, l'approche de la gouvernance adoptée par ces programmes est trop simpliste et sectorielle. Elle ne tient pas compte des exigences spécifiques en matière d'approvisionnement en eau de l'élevage pastoral mobile, ni de l'impact systémique de la multiplication des points d'eau sur les interactions complexes entre la terre, l'environnement et les systèmes de subsistance pastoraux dans les zones arides. Elle néglige le fait que l'absence d'eau est tout aussi importante pour une gouvernance durable que sa présence. Au lieu de cela, la planification de l'eau est envisagée sous un prisme sectoriel et technique étroit du sommet vers la base en matière de fourniture de services d'eau domestique aux ménages agricoles dans des établissements permanents – où il est toujours souhaitable d'avoir plus d'eau.

L'adaptation fonctionnelle sophistiquée des stratégies de production des pasteurs à leurs environnements arides, comme la mobilité stratégique du bétail pour suivre des ressources variables et les systèmes de propriété commune offrant des droits d'accès inclusifs, reste mal comprise et non soutenue. Les pasteurs ont eu du mal à remettre en question ces préjugés et ces malentendus profondément ancrés parce qu'ils sont politiquement marginalisés dans leur propre pays et largement exclus des processus nationaux de prise de décision. Les discours sur le caractère archaïque et la vulnérabilité du pastoralisme, qui remontent à la période coloniale, restent hégémoniques.



Comté²⁰ de Wajir au Kenya

Le comté de Wajir, dans le nord-est du Kenya, fournit une étude de cas illustrant les problèmes les plus courants liés à l'exploitation de l'eau dans les zones arides.

Principalement plat et sans relief, le Wajir connaît un climat semi-aride et une pluviométrie bimodale. Il n'y a pas de rivières ou de lacs permanents dans le comté, et la population dépend de forages, de puits et de mares d'eau de surface. La population est principalement d'origine somali et environ 70 % des habitants dépendent directement du pastoralisme, qui reste le principal moyen de subsistance et le premier système de production local.

Jusqu'aux années 1960, les modèles traditionnels de mobilité de l'élevage pastoral exploitaient un nombre limité de réserves de pâturage concentrées autour de quelques points d'eau permanents pendant la saison sèche, puis des stratégies de pâturage beaucoup plus dispersées pendant la saison des pluies, lorsque le fourrage et les eaux de surface étaient plus abondants. La gestion de la mobilité du bétail permettait aux zones de pâturage de saison sèche de se reconstituer entre les saisons, de fertiliser les sols des parcours et d'améliorer l'infiltration de l'eau, de contribuer au maintien de la biodiversité en dispersant les graines et d'empêcher l'envahissement par les buissons²¹. Ce modèle de mobilité du bétail et d'utilisation saisonnière des terres a permis aux pasteurs d'exploiter de manière durable les ressources variables de leur environnement aride.

Cependant, dans le Wajir, le pastoralisme en tant que système de production spécialisé n'a jamais été pleinement reconnu ou apprécié par le gouvernement ou les agents de développement. Les perspectives coloniales considéraient le pastoralisme comme dépassé et source de gaspillage ; à leurs yeux, il était synonyme de surpâturage, de sureffectifs et de dégradation de l'environnement. Ces attitudes ont persisté dans les décennies qui ont suivi l'indépendance, lorsqu'on a tenté de convertir les systèmes pastoraux fonctionnels en systèmes de pâturage « modernes » et scientifiques, à savoir l'élevage en ranch ; le développement des ressources en eau a servi ce programme en aménageant des forages de grande capacité qui pouvaient supporter le pâturage par blocs définis²². Lorsque l'élevage en ranch s'est avéré infructueux, le développement des ressources en eau a été de plus en plus souvent le fait d'hommes politiques, travaillant en étroite collaboration avec des élites urbaines somali à base de clans, qui prônaient la sédentarisation. Ces acteurs puissants ont largement profité de l'augmentation du nombre d'établissements permanents et de la concentration progressive des circonscriptions claniques jusqu'alors dispersées, en « blocs électoraux » fiables. Les nouvelles infrastructures d'approvisionnement en eau faisaient partie d'un ensemble de services modernes dans les nouvelles zones d'habitation qui encourageaient les éleveurs à se sédentariser dans des endroits politiquement avantageux²³.

De ce fait, depuis plus de 70 ans dans le Wajir, le développement des ressources en eau a été poursuivi sans aucune considération pour la gestion durable des pâturages et les besoins des moyens de subsistance des pasteurs.²⁴ Les acteurs gouvernementaux, les élites politiques et les bailleurs de fonds externes ont suivi une stratégie de l'offre du sommet vers la base en mettant toujours plus l'accent sur la fourniture de nouvelles infrastructures hydrauliques, sans tenir compte des souhaits de la population locale.

Le développement désordonné de l'eau a complètement compromis la gestion de la mobilité de l'élevage pastoral, rendant les pasteurs non pas moins, mais plus vulnérables au changement climatique. Les forages

20 Au Kenya, le comté (« county ») est une forme de collectivité locale.

21 Hesse et MacGregor, 2006.

22 Walker et Omar, 2002.

23 Gomes, 2006.

24 Bedelian, 2019a, 2019b, 2019c.

permanents de grande capacité dans les zones de saison humide ont permis le pâturage tout au long de l'année dans les zones environnantes et ont augmenté le nombre d'animaux qui peuvent y être gardés. Les mares et les barrages construits dans les zones de pâturage de saison sèche ont encouragé l'utilisation quotidienne de ce qui était auparavant considéré comme des réserves de pâturage d'urgence. Enfin, la prolifération de nouveaux établissements humains a entraîné l'apparition d'îlots de pâturages permanents dans des zones de pâturage autrefois ouvertes. La gestion coordonnée et durable des parcours est devenue extrêmement difficile, et les schémas de pâturages saisonniers distincts pour l'élevage nomade ont pratiquement disparu du Wajir.

Les impacts sur l'environnement sont frappants. Les concentrations de bétail stationnaire ont entraîné une dégradation croissante et un surpâturage sévère des parcours, avec une baisse correspondante de la biodiversité et de la qualité des pâturages disponibles. Les espèces de plantes vivaces ont été remplacées par des espèces annuelles moins appétantes qui dépendent de précipitations faibles et irrégulières²⁵. La prolifération de nouveaux établissements humains s'est accompagnée de l'apparition plus fréquente de maladies frappant les humains et le bétail et la déforestation est devenue un problème grave dans l'arrière-pays.

L'Agence française de Développement (AFD) au Tchad

L'expérience de l'AFD en matière d'aménagement hydraulique pastoral au Tchad entre 1993 et 2013 sert de contrepoint positif et instructif à l'exemple du Wajir²⁶.

Le Tchad a un climat typiquement sahélien et les précipitations y sont déterminées par l'évolution de la mousson ouest-africaine. La saison des pluies s'étend de juin à septembre, le début des pluies suivant un gradient sud-nord à mesure que la saison avance²⁷. Les pasteurs transhumants suivent l'arrivée des pluies sur plusieurs centaines de kilomètres vers le nord, et retournent vers le sud pendant la saison sèche. La transhumance sur de longues distances permet aux pasteurs d'offrir à leur bétail un accès à un fourrage nutritif et abondant tout au long de l'année.

Avant le milieu des années 1990, la politique de l'eau dans les zones arides du Tchad visait à encourager la sédentarisation des pasteurs, en facilitant la transition systémique du pastoralisme nomade vers l'élevage en ranch. À partir de 1994, l'AFD a inauguré une série de projets révolutionnaires qui ont reconnu le pastoralisme comme un système de subsistance important et précieux, digne d'être reconnu et soutenu officiellement par le gouvernement. L'eau est devenue un point d'entrée pour sauvegarder et soutenir le système de subsistance du pastoralisme transhumant sur de longues distances dans le pays²⁸.

Les innovations introduites par l'AFD comprenaient la planification des migrations saisonnières à l'échelle du paysage – plus de 200 000 kilomètres carrés – sur une période prolongée (13 ans), ce qui a permis

Sources d'eau temporaires et non permanentes

L'accent mis par l'AFD sur la construction de petites mares temporaires alimentées par les pluies le long des routes de transhumance a été particulièrement apprécié des éleveurs. Leur durée limitée dans le temps décourageait toute installation permanente dans la zone, tandis que leur capacité limitée permettait de contrôler la densité du bétail. De même, l'approvisionnement en eau à intervalles réguliers le long de l'itinéraire a donné aux éleveurs la possibilité de traverser plus lentement le paysage, ce qui leur a permis d'arriver à un moment qui convenait mieux aux cultivateurs sédentaires.

25 Gomes, 2006.

26 Kratli *et al.*, 2014 ; Hesse *et al.*, 2013.

27 Turner, 2011.

28 Kratli *et al.*, 2014.

aux interventions d'adopter une vision systémique de l'étendue spatiale du système pastoral. Cela signifie que la conception des points d'eau, ainsi que leur emplacement, ont été dictés par les besoins du système de production pastoral, plutôt que par des objectifs imposés d'en haut et axés sur l'offre. L'accent a été mis sur la fourniture de la bonne quantité d'eau au bon endroit et au bon moment, c'est-à-dire sur l'adéquation entre l'eau fournie et les pâturages disponibles.

Les projets ont également développé de nouvelles formes de gouvernance autour de la planification et de la gestion opérationnelle des points d'eau nouveaux et existants :

- Des consultations participatives poussées ont été menées avec *toutes* les parties prenantes potentielles des points d'eau. Cela a permis de protéger à la fois les intérêts des éleveurs transhumants qui n'utilisaient les points d'eau qu'à certaines périodes de l'année, mais aussi *ceux* des résidents permanents qui vivaient à proximité.
- Les points d'eau pastoraux ont été conçus comme un bien public plutôt que comme un bien économique exclusif. L'État était responsable de l'installation et de l'entretien des infrastructures nationales de points d'eau, par analogie avec le réseau routier public. Cela a permis de fournir l'eau gratuitement au point d'utilisation, l'accès étant généralement régi par des institutions coutumières (plutôt que par des comités de l'eau « modernes ») jouissant d'une forte légitimité locale ; cela a encouragé un accès flexible et négocié à l'eau, fondé sur des principes de réciprocité et d'entraide.

Après 20 ans de fonctionnement, il n'a pas été recensé de conflits significatifs autour des points d'eau financés par l'AFD²⁹. Cela a été attribué à l'adoption de nouvelles formes de gouvernance participative et inclusive et à la gestion coutumière des points d'eau, ainsi qu'à l'éthique du bien public.

Conclusion

La gouvernance de l'eau – la planification, le développement et la gestion des ressources en eau au profit de tous les citoyens – est un outil puissant pour façonner le destin des zones arides et des populations qui y vivent. Elle peut soit renforcer la résilience des moyens de subsistance des pasteurs autochtones et des écosystèmes des parcours, soit les fragiliser de manière fatale. Elle a des effets distributifs importants. Le développement de l'eau selon une approche descendante et sectorielle peut facilement entraîner le démantèlement des systèmes pastoraux nomades contre la volonté de la majorité des populations locales, ce qui accentue les inégalités sociales, diminue la résilience au changement climatique et plonge de nombreuses personnes dans la misère.

L'examen des données probantes issues des recherches récentes sur les systèmes pastoraux, tout en gardant à l'esprit une conception large de la sécurité en eau qui protège les moyens de subsistance et les écosystèmes – et favorise la paix et le développement durable – nous permet de formuler quelques recommandations pour une bonne gouvernance de l'eau dans les zones arides :

- Le pastoralisme est souvent la principale option de subsistance pour la majorité de la population des zones arides, car il est particulièrement bien adapté à une utilisation durable des ressources variables dans ces milieux. Le développement durable des ressources en eau doit soutenir les systèmes de subsistance des pasteurs.
- La mobilité stratégique du bétail est un élément clé du pastoralisme. Le contrôle de l'accès à l'eau joue un rôle fondamental dans la gestion par les éleveurs de la mobilité stratégique du bétail et l'utilisation durable des ressources dans les parcours. La gouvernance de l'eau doit adopter une approche systémique qui tienne compte et soutienne un système socioécologique plus large et la dynamique de la mobilité du bétail.

29 Kratli et al., 2014.

- La gouvernance de l'eau devrait s'appliquer à toute l'échelle géographique de la mobilité du bétail : les droits d'utilisation des pasteurs migrants devraient être planifiés et protégés dans l'ensemble de la zone de migration des parcours et dans les zones adjacentes utilisées par le système pastoral. Des institutions de gouvernance pour la coordination et la gestion de l'eau sont nécessaires à toutes les échelles – depuis le point d'eau individuel, jusqu'aux groupes de points d'eau et aux institutions de coordination intercommunales et transfrontalières.
- Des systèmes de gouvernance de l'eau ascendants et participatifs, fondés sur des contrats sociaux négociés avec tous les groupes d'utilisateurs potentiels (en particulier les femmes, qui sont souvent exclues de la gouvernance, et les pasteurs migrants) seront plus équitables, plus légitimes et plus réactifs à la fois aux besoins des groupes sédentaires et à ceux des groupes nomades.
- Bien que les contextes varient, les systèmes hybrides de gouvernance qui comprennent à la fois des éléments issus des institutions coutumières informelles (par le biais d'organes représentatifs élus) et des systèmes gouvernementaux formels seront probablement les plus efficaces pour assurer la mobilité pastorale et l'utilisation durable des parcours, et pour fournir à tous les citoyens un accès sûr et équitable à l'eau. Les systèmes ont plus de chances d'être efficaces et durables s'ils sont alignés sur les cadres de gouvernance nationaux et y sont intégrés.

Note sur la gouvernance participative

La gouvernance participative ne doit pas être confondue avec le modèle de gestion communautaire, lequel, promu par le Consensus de Washington, a été le principal paradigme de la gouvernance des points d'eau depuis le milieu des années 1990 (voir Chowns, 2015). Ce modèle vise à transférer la responsabilité de l'approvisionnement en eau depuis l'État à des comités de gestion communautaire dotés de structures de gestion « modernes » (par exemple, un conseil doté d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un président, etc.). L'accent est rigoureusement sectoriel et il est strictement mis sur l'eau en tant que bien économique. L'objectif est une gestion autosuffisante et le recouvrement des coûts par la perception d'une redevance.

La gouvernance participative de l'eau pour les systèmes pastoraux a une motivation totalement différente. L'objectif est de promouvoir un développement axé sur la demande qui réponde aux besoins locaux en donnant aux communautés locales les moyens de prendre l'initiative à tous les stades du processus de développement de l'eau. L'objectif est systémique : il s'agit de garantir les droits de mobilité des pasteurs et de promouvoir l'interaction pacifique et la complémentarité entre les agriculteurs sédentaires et les pasteurs nomades. Les communautés ne remplacent pas l'État ; au contraire, elles s'intègrent dans des processus de gouvernance à de multiples niveaux. La gouvernance communautaire bénéficie des connaissances autochtones locales et favorise la cohérence entre les systèmes de gestion coutumiers existants et la politique nationale de l'eau.

Références

- Batchelor, C. 2007. Water Governance Literature Assessment. Report Contributing to the Scoping Exercise Managed by IIED to Help Develop a DFID Research Programme on Water Ecosystems and Poverty Reduction under Climate Change. International Institute for Environment and Development (IIED). <https://www.iied.org/g02523>.
- Bedelian, C. 2019a. Water for Livestock in the Drylands: The Case of Wajir County. Wajir County Government Policy Brief. <https://pubs.iied.org/G04399/>.

- Bedelian, C. 2019b. Improving the Governance of Rural Water Points in Wajir County. Wajir County Government Policy Brief. <https://pubs.iied.org/G04409/>.
- Bedelian, C. 2019c. Water Governance and Development in the Drylands: The Case of Wajir County, Kenya. Wajir County Government working paper.
- Campbell, Tom. 2021. Climate Change Policy Narratives and Pastoralism in the Horn of Africa: New Concerns, Old Arguments? PhD thesis, Dublin City University. <https://doras.dcu.ie/25630/>.
- Chowns, E. (2015) Is Community Management an Efficient and Effective Model of Public Service Delivery? Lessons from the Rural Water Supply Sector in Malawi. *Public Admin. Dev.*, 35: 263–276. doi: [10.1002/pad.1737](https://doi.org/10.1002/pad.1737).
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2016. Improving Governance of Pastoral Lands: Implementing the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security. FAO Technical Guide No. 6. Rome. <http://www.fao.org/3/a-i5771e.pdf>.
- FAO. 2021. Pastoralism – Making Variability Work. FAO Animal Production and Health Paper No. 185. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb5855en>.
- Gomes, N. 2006. Access to Water, Pastoral Resource Management and Pastoralists' Livelihoods: Lessons Learned from Water Development in Selected Areas of Eastern Africa (Kenya, Ethiopia, Somalia). Livelihood Support Programme (LSP) Working Papers 26. LSP, FAO.
- Hardin, G. December 13, 1968. The Tragedy of the Commons. *Science, New Series* 162 (3859): 1243–1248.
- Hesse, C., et J. Macgregor. 2006. Pastoralism: Drylands' Invisible Asset ? Drylands Issue Paper, IIED. <https://www.iied.org/12534iied>.
- Hesse, C., S. Anderson, L. Cotulla, J. Skinner, et C. Toulmin. 2013. Building Climate Resilience in the Sahel. Paper Presented to the DFID Consultation Workshop on Building Resilience in the Sahel and Planned Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters (BRACED) Programme.
- Kratli, S. 2015. New Perspectives on Climate Resilient Drylands Development: Valuing Variability. IIED. <https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/10128IIED.pdf>.
- Kratli, S. 2019. Pastoral Development Orientation Framework. MISEREOR. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.31890.40641>.
- Kratli, S., M. Monimart, B. Jallo, J. Swift, et C. Hesse. 2014. Secteur de l'hydraulique pastorale au Tchad. Évaluation et capitalisation de 20 d'interventions de l'AFD. Agence française de Développement (AFD). Evaluation No. 51.
- Kratli, S., C. Lottje, F. Mikulcak, W. Förch, et T. Feldt. 2022. Climate Resilience – What Can We Learn from Pastoral Systems in Africa's Drylands? Policy Brief. Sector Project Rural Development. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Bonn.

Mahadi Salah, Y., A. Vishwanath, R. Wild, et J. Nyachio. 2014. Water for Livestock: Promoting Resilience by Influencing Water Infrastructure Development in Community Managed Rangelands of Kenya. International Union for the Conservation of Nature (IUCN).

Mtisi, S, et A. Nicol. 2013. Good Practices in Water Development for Drylands. Regional Learning and Advocacy Programme for Vulnerable Dryland Communities, IUCN.

Nassef, M., et M. Belayhun. 2012. Water Development in Ethiopia's Pastoral Areas. A Synthesis of Existing Knowledge and Experience. Save the Children USA et Overseas Development Institute.

Niamir-Fuller, M., et M. D. Turner. 1999. "A Review of Recent Literature on Pastoralism and Transhumance in Africa." In *Managing Mobility in African Rangelands*, ed. M. Niamir-Fuller. AO et the Beijer International Institute of Ecological Economics.

Rogers, P., et A. W. Hall. 2003. Effective Water Governance. Global Water Partnership.

Turner, M. D. 2011. The New Pastoral Development Paradigm: Engaging the Realities of Property Institutions and Livestock Mobility in Dryland Africa. *Society and Natural Resources* 24 (5): 469–484. <https://doi.org/10.1080/08941920903236291>.

Turner, M. D., et E. Schlecht. 2019. Livestock Mobility in sub-Saharan Africa: A Critical Review. *Pastoralism* 9 (1). SpringerOpen. <https://doi.org/10.1186/s13570-019-0150-z>.

ONU-Eau. 2013. Water Security and the Global Water Agenda: A UN-Water Analytical Brief. Université des Nations Unies – Institut pour l'eau, l'environnement et la santé. https://www.unwater.org/sites/default/files/app/uploads/2017/05/analytical_brief_oct2013_web.pdf.

Walker, R., and H. G. Omar. 2002. Pastoralists under Pressure. The Politics of Sedentarization and Marginalisation in Wajir District, Northeast Kenya. Oxfam GB.

Remerciements

La production de ce document d'information a été financée par l'Agence américaine pour le développement international via l'accord de coopération No. 7200AA21CA00020, Le Pastoralisme en Afrique, conclu avec le Feinstein International Center, Friedman School of Nutrition Science and Policy, Tufts University. David Pertaub a rédigé cet article.

Photo de couverture : Kelly Lynch ; Anthony Egeru/Simon Peter Longoli.



Gerald J. and Dorothy R. Friedman
School of Nutrition Science and Policy
FEINSTEIN INTERNATIONAL CENTER



This study is made possible by the generous support of the American people through the U.S. Government's Feed the Future Initiative, implemented by United States Agency for International Development (USAID). The contents are the responsibility of the Feed the Future Pastoralism in Africa activity and do not necessarily reflect the views of USAID or the United States Government.

www.feedthefuture.gov